

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 2 heures.

[Français]

M. Réal Caouette (Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, il me fait plaisir de prendre part au débat sur la motion présentée par mon collègue, l'honorable député de Bellechasse (M. Lambert), à l'effet que le gouvernement a...

négligé d'instituer la société juste...

...qu'il nous avait promise en 1968,...

...et qui devrait depuis longtemps être une réalité, en refusant de hausser l'exemption de base sur le revenu des particuliers, en refusant de rappeler la taxe de 11% sur les matériaux de construction et en omettant d'instituer un régime de revenu annuel garanti.

Monsieur l'Orateur, cette motion invite naturellement les partis de l'opposition et le gouvernement à exprimer leurs opinions sur la situation actuelle au Canada. En ce moment, une conférence d'une importance primordiale se déroule à Victoria, où l'on discute des façons d'amender la constitution canadienne pour pouvoir la rapatrier, de façon à satisfaire aux désirs des provinces.

Monsieur l'Orateur, je lisais, ce matin, dans le journal *Le Devoir*, qui n'est certainement pas un journal créditiste, et je cite:

LES PROVINCES DEMANDENT PLUS D'ARGENT AVANT TOUT

Avant même de discuter du rapatriement de la Constitution, avant même de penser à amender la Constitution, les provinces demandent à Ottawa plus d'argent, même celles-là, monsieur l'Orateur, que nous punissons actuellement.

On a déclaré, ce matin, à la Chambre,—et le premier ministre (M. Trudeau) le déclarait hier soir à la télévision—qu'il y a au Canada trois provinces riches et sept provinces pauvres. Les trois provinces riches sont: l'Ontario, dont la dette est de huit milliards de dollars; la Colombie-Britannique, administrée par des créditistes depuis 20 ans, qui n'a pas un sou de dette, et l'Alberta, également administrée par des créditistes depuis 35 ans, et ne devant pas un seul sou.

Des trois provinces riches du Canada, deux n'ont pas de dette et jouissent d'une telle prospérité qu'Ottawa décide de les pénaliser pour venir en aide aux provinces pauvres, et ce, alors que ces deux provinces riches ont besoin de toutes leurs ressources fiscales et monétaires pour maintenir leur expansion économique.

Monsieur l'Orateur, à ce moment précis, les premiers ministres provinciaux et le premier ministre du Canada discutent du partage équilibré des richesses. Il faut en enlever à ceux qui en possèdent pour en donner à ceux qui ne possèdent rien ou à peu près rien. On empêche l'un de prospérer sous prétexte qu'on doit aider l'autre. C'est une théorie parfaitement socialiste, pour ne pas dire totalement communiste.

Je vois le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration (M. Lang)...

M. Aurélien Noël (Outremont): Le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration!

M. Caouette: Le président du Conseil privé (M. MacEachen), le substitut ou le premier ministre suppléant, qui est actuellement à son siège.

[M. l'Orateur.]

• (2.10 p.m.)

Monsieur l'Orateur, lorsque nous enlevons quelque chose à quelqu'un, qui a un pouvoir d'achat ou un revenu supplémentaire, il ne perd pas ou n'«empile» pas son revenu dans un coin de sa chambre à coucher. Tout le monde sait que le Canadien qui gagne \$15,000, \$20,000 ou \$25,000 par année dépense son argent. S'il dépense \$25,000 parce qu'il reçoit \$25,000 et qu'on lui en enlève \$5,000 pour le donner à quelqu'un qui ne gagne que \$4,000, on augmente un peu le pouvoir d'achat de celui qui ne gagne que \$4,000, mais, par contre, on diminue d'autant le pouvoir d'achat de celui qui dépensait \$25,000. Ce n'est pas une solution au problème.

La même chose s'applique lorsque nous parlons d'un revenu annuel garanti. Cela n'est pas nouveau, ce n'est pas une nouvelle invention du premier ministre ou du gouvernement actuel. Ce n'est pas une chose qui vient tout simplement d'être reconnue ou d'être préconisée, puisque les Créditistes le réclament depuis au moins 35 ans. On a ridiculisé les Créditistes, on a ri d'eux, lorsqu'ils ont demandé un minimum vital. Je me rappelle, lorsque j'avais 21 ans, j'en ai 53 aujourd'hui, cela veut dire il y a 22 ans...

Une voix: C'est-à-dire 32 ans...

M. Caouette: ...trente-deux ans—lorsque nous demandions le revenu annuel garanti sous forme de minimum vital, on ridiculisait les Créditistes.

Récemment, nous pouvions lire: «un partage équilibré des richesses», «un revenu garanti satisfaisant», «droit social à tous les Canadiens». Pourtant, cela ne vient pas des Créditistes. Je cite:

Un programme destiné à assurer un revenu annuel garanti satisfaisant, programme que le Conseil canadien du bien-être considère comme un droit social de tous les Canadiens, devrait être institué le plus tôt possible, affirme ce Conseil dans sa déclaration.

Monsieur l'Orateur, j'entendais, avant l'heure du dîner, l'honorable député d'Edmonton-Ouest (M. Lambert) demander comment les Créditistes distribueraient le revenu annuel garanti ou le minimum vital. Il disait également qu'il ne comprenait plus rien, parce que l'honorable député de Bellechasse n'avait pas eu le temps de tout dire relativement aux propositions créditistes. Le député d'Edmonton-Ouest, lui, était étonné. Il est en faveur du revenu annuel garanti. Il a même dit que son chef et son parti avaient pris position en faveur du revenu annuel garanti.

Monsieur l'Orateur, l'honorable député d'Edmonton-Ouest était, avant le dîner, dans le champ de patates. Il est dans la lune, il flotte sur les nuages, et ce n'est pas d'aujourd'hui. C'est un esprit...

M. Fortin: ...étroit...

M. Caouette: ...non seulement étroit, mais collé dans la mélasse, comme on le dit en bon français, de sorte qu'il ne peut plus bouger.

Monsieur l'Orateur, l'honorable député d'Edmonton-Ouest se demande toujours: Mais où donc les Créditistes ont-ils appliqué leur théorie? C'est vrai. Où donc la théorie créditiste a-t-elle été appliquée? Mais, en même temps, nous pouvons dire à ce député que la théorie